GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1766. Du Samedi 15 Mars.

AGRICULTURE.

§. I.

De Stockholm.

Différentes Ordonnances.

LEs États de Suéde ont décidé dans les premiers jours de Février, que tous les prix accordés juſqu'à préſent par la Couronne pour la pêche & l'exportation de toute eſpèce de poiſſon, principalement pour le hareng, n'auront plus lieu, à compter du premier jour de cette année. Le Collége royale de commerce a fait publier une Ordonnance relative à cette réſolution. Le même Collége a repréſenté au Sénat qu'il n'y avait dans les magaſins de Stockholm qu'environ 5000 tonneaux de bled pour la ſubſiſtance de la Capitale juſqu'à l'ouverture de la navigation. Le Sénat s'eſt aſſemblé en conſéquence, & ſa premiere réſolution à cet égard a été de défendre la ſortie des bleds qui ſe trouvent dans la Ville & qu'on tranſporte ſouvent dans les environs pour en faire de l'eau-de-vie.

De Naples.

L'abondance de la neige & la rigueur du froid ont fait périr cet hiver dans la Pouille & dans pluſieurs endroits circonvoiſins une très-grande quantité de menu bétail.

Suite *de la culture du Pin.*

Le bois du pin ſe débite en planches, en charpente propre aux conſtructions intérieures; il eſt bon pour le chauffage des fourneaux, & lorſqu'on lui a ôté ſon écorce & qu'il eſt gardé deux ans, il brûle auſſi bien que le hêtre, & ne donne plus de mauvaiſe odeur. On fait encore avec ce bois des ſabots fort légers.

On ſe ſert de pin dans la Guienne pour les échalats des vignes, & dans la Suiſſe on fait autour des champs des clôtures ſeches très-artiſtement liées avec les plus petites branches.

Tel eſt l'uſage qu'on fait le plus ordinairement du pin dans le haut Maine, mais on l'emploie ailleurs à des choſes plus précieuſes.

En Suiſſe & en Allemagne on ſe ſert de ſon écorce par préférence à celle du chêne pour tanner les cuirs. Depuis long-temps on invite nos Tanneurs à en faire au moins des eſſais, mais le préjugé contre tout ce qu'on ignore, ne les a pas encore déterminés; ce ſerait un avantage conſidérable pour nos bois taillis que l'*écorçage* altere.

Les pinades de Guienne, du Bearn, des montagnes de Provence, celles de différens cantons du Nord fourniſſent toutes les matieres Raiſineuſes par le moyen des entailles très-légeres qu'on fait dans l'écorce de ces arbres juſqu'à l'épiderme qui la ſépare du bois, & par les différentes préparations qui en font la ſéparation. Elles produiſent un revenu annuel pendant 25 à 30 ans ſur un même arbre, & lorſque ſa végétation ceſſe entiérement, on l'emploie à la charpente ou au chauffage. Les eſſais qui en ont été faits ſur nos pins du Maine, par les entail-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

les, nous annonce un ſuccès égal, & à meſure que cet arbre ſe multipliera, on ne doit pas déſeſpérer d'y voir s'établir des reſineries.

La France juſqu'à préſent n'a pas pu fournir de ſon propre cru toutes les matieres réſineuſes dont elle a beſoin, & elle eſt obligée d'en tirer conſidérablement de l'Étranger; mais en cultivant des pins, elle pourra dans la ſuite ſe ſuffire à elle-méme.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

ETAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Fevrier dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

DIJON.				LILLE.				PARIS.				SOISSONS.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux les Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Arnay-le-Duc.	18	8		Aire.	16	10		Beauvais.	16	10	1	Château-T.	15		
Avallon.	16	16		Arras.	16	17	1	Bray ſur Seine	16	8	6	Chauny.	14	3	6
Autun.	19	16						Brie C. Rob.	19			Clermont.	16	12	
Auxerre.	18			Bailleul.	20	4	9	Compiegne.	17	16	6				
Auxonne.	18	15		Bapaume.	15	3	1	Coulomiers.	16	15		Coucy.	15	13	9
Bar ſur Seine.	14	11	5					Dreux.	15	5	4	Creſpy.	15		
Beaune.	19	3	11	Bergues.	19	4		Etampes.	18	15	6	Fer-en-Tard.	15	11	8
				Bethune.	19	2		Fontaineblau.	18						
Belley.	31*	10						Joigny.	15	8		Guiſe.	14	8	
Bourbon-Lan.	15			Caſſel.	19	4		Mantes.	18	6	2	Ham.	15	4	
Bourg.	22			Douay.	16	1	8	Melun.	16	3		Hirſon.	16*	13	4
Châlon.	21	12	6					Montereau.	16	4					
Charolles.	23	12	6	Dunkerque.	22*			Montfort.	8	15		Lafere.	14	2	
Châtil. ſur-Sei.	10*	2		Gravelines.	18	9	2	Montlhery.	19*	17	6	Laon.	15		
								Nogent.				Marle.	14*	1	7
DIJON.	18	18	8	Heſdin.	16	4	3	Pontoiſe.	19	10					
Gex.	27	13	6	LILLE.	19	9	10	Provins.	16	10		Noyon.	16	10	
Mâcon.	25	4						S. Florentin.	14*	14		Ribemont.	16		
Nuits.	14	12	6	S. Omer.	18	11	3	S. Ger. en L.	8	19		Roſoy.	15	10	
Saulieu.	16	18		S. Pol.	11*	4		Senlis.	7						
Semur-en-Aux.	18							Sens.	16			SOISSONS.	16	2	6
Seurre.	19	5	8	S. Venant.	20	4		Tonnerre.	16	3		Vervins.	15	12	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	19	10		From. le ſep.	17	17	11	From. le ſep.	17	4	9	From. le ſep.	15	7	7
Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		2	7	Pain la liv.				Pain la liv.		1	10
Avoine le ſ.	6	7	8	Avoine le ſ.	6	1		Avoine le ſ.	14			Avoine le ſ.	6	1	3
Foin le q.	1	13	1	Foin le q.	1	15	1	Foin le quint.				Foin le quint.	1	17	8
Paille le q.		17	8	Paille le q.	1	6	2	Paille le q.				Paille le q.	1	6	11

DE LONDRES.

Exportation de grains.

On apprend par différentes lettres d'Angleterre qu'on embarque dans les Ports de Norfolk tous les bleds que l'on trouve à acheter, & les Habitans de ces Ports ont ſi peur qu'on ne les leur enleve, qu'ils en font tranſporter même ſur des Vaiſſeaux ſans agrets & qui ſont au carenage. On aſſure que la même choſe ſe paſſe dans les

autres endroits de l'Angleterre, & que tout le bled que les Négocians achetent eſt pour l'exportation. On écrit que depuis le 8 Février il a été exporté pour l'Étranger juſqu'à 11709 quarters de froment, de fleur de farine & d'orge.

Augmentation du prix de quelques denrées.

Le cent de reſine qui ſe vendait ordinairement de 6 à 7 ß ſterl. a monté juſqu'à 18, la thérébentine à proportion, ſur un bruit qui s'eſt répandu que les Vaiſſeaux qui chargent ces marchandiſes dans les Colonies, y ſeront retenus par une ſuite de l'affaire de l'acte du Contrôle. La reſine ſert principalement à carêner les Vaiſſeaux, & il eſt impoſſible de s'en paſſer dans la marine.

Le riz de la Caroline a augmenté de 2 ß ſterl. par cent, & on s'attend à le voir monter encore plus haut, parce que l'on n'a point de nouvelles des Vaiſſeaux de Charles-Town deſtinés pour nos Ports.

COMMERCE.

§. I.

SUITE *du commerce de la Mer Baltique.*

RUSSIE.

I. *Etat des manufactures & productions d'Angleterre qui s'importent en Ruſſie.*

TOutes ſortes de manufactures de laine, du plomb, de l'étain (tin,) des bois de teinture, de l'indigo, de l'étain manufacturé, (pewter) de l'oliban ou encens mâle ou fin; cette drogue entre dans pluſieurs compoſitions galeniques & chymiques. Il ſe tire du Levant du ſouffre & du *lignum vitæ* ou bois de gayac.

II. *Etat des manufactures & productions de Ruſſie qui s'importent en Angleterre.*

Du chanvre, du lin, de l'huile de baleine * (train-oil) des toiles, de la potaſſe, de la Rhubarbe, de la colle de poiſſon, du goudron, des cuirs rouges, des ſuifs, mais elle partage cette branche avec l'Irlande qui en fournit auſſi beaucoup.

Du caviar (ce ſont des œufs de poiſſon & principalement d'eſturgeon pris dans la riviere du Volga en Moſcovie, & qui forment une eſpèce de nourriture).

Ces deux derniers articles, ſçavoir, les cuirs rouges & le caviar, font une branche de commerce des Anglais avec Livourne.

III. *Nouveaux réglemens pour la Compagnie Anglaiſe du commerce de Ruſſie* **.

Le premier Mars 1758, la Compagnie de Ruſſie s'aſſembla pour faire le choix des perſonnes qui ſeraient chargées de la conduite de ſes affaires, & pour faire de nouveaux réglemens relatifs à ce choix. Jamais on n'avait vu cette aſſemblée ſi nombreuſe. La chartre de la Compagnie ordonne qu'on élira chaque année le 1^er^. Mars un Gouverneur, quatre Conſuls & vingt-quatre aſſiſtans

Cela n'avait point empêché juſqu'à ce jour que les perſonnes une fois nommées n'euſſent été continuées leur vie durant. Pluſieurs Membres de la Compagnie trouvant que cet uſage était préjudiciable à leurs intérêts, ont propoſé les réglemens ſuivans.

1°. Que chaque année l'on tirerait du nombre des quatre Conſuls un nouveau Gouverneur.

2°. Que du nombre des vingt-quatre aſſiſtans, il s'en retirerait huit chaque année, qui ſeraient remplacés par huit autres nommés à la pluralité des ſuffrages.

3°. Que les élections du Gouverneur des Conſuls & des aſſiſtans ſe feraient par bultin ſuivant l'uſage général des autres Compagnies de commerce.

** La pêche des veaux marins produit aux Ruſſes chaque années 10,000 ℔ ſterl. par l'huile qu'ils en tirent & qu'ils exportent en Angleterre, ainſi que leurs peaux.*

*** Cette Compagnie fut formée en 1555, ſous le regne de Marie. Sa chartre lui donne le droit de faire un commerce ſéparé, non-ſeulement dans toutes les parties des Etats du Czar, mais dans toutes les autres parties des Pays du Nord qu'elle pourrait découvrir.*

Jacques I. accorda de nouveaux privileges à cette Compagnie.

Enſuite ſe trouve les noms du nouveau Gouverneur, des quatre Conſuls & des aſſiſtans pour l'année 1756.

IV. *Quelques obſervations ſur le commerce d'importation des fers de la Ruſſie & de la Suéde en Angleterre.*

La Ville de Briſtol repréſenta en Février 1757, au Parlement, qu'on importait de Suéde, de Ruſſie & d'autres endroits une grande quantité de fer en barre, dont une partie s'exporte pour l'Afrique, & l'autre eſt manufacturée en Angleterre. Cette Ville repréſentait qu'il était eſſentiel que le fer en barre fût importé de l'Amérique ſeptentrionale avec plus de liberté qu'il ne l'eſt. Par un acte de la 23^e. année de George II. le fer en barre de l'Amérique peut entrer dans le Port de Londres franc de droits; mais il ne peut être envoyé de Port à Port ou à plus de diſtance de Londres que dix mille, ce qui fait que les Ports commerçans ne peuvent point l'exporter, & que les Villes qui manufacturent le fer en ſont privées; que cette liberté accroîtrait la navigation & le commerce du Royaume & empêcherait ſes richeſſes de ſortir, puiſque tout le fer de la Ruſſie & de la Suéde ſe paye en eſpéces.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De Stockholm.

Réglement au ſujet du cours du change.

Le Commité ſecret voulant parvenir à rendre à Stocholm le cours du change indépendant des variations auxquelles les opérations publiques l'aſſujettiſſent dans toutes les places de l'Europe, a demandé au Roi de faire publier une Ordonnance qui fixât ce cours à ſoixante & dix marques. S. M. y a conſenti, & l'Ordonnance fut affichée le 7 de Février dans la Capitale. Elle ne tardera pas à être publiée dans toutes les Provinces du Royaume.

Exportation.

On a exporté pendant le courant de l'année derniere pour près de 4,403,204 florins de Hollande de marchandiſes pour différens pays; ſçavoir, 1252 bariques de ſel, 1239 bariques de harengs, 30,461 douzaines de planches, 13307 bariques de poix, 68649 bariques de goudron, 1630 l. de cuivre rouge & de cuivre jaune, 1102 l. de cuivre travaillé, 2003 l. d'acier, 71341. de fonte & 204611 liv. de fer en barres.

De Londres.

Réflexions d'un Anglais ſur le prix du ſucre.

Depuis quelques mois la Grande-Bretagne a payé la muſcorade ou le ſucre brun venant des Colonies Anglaiſes, de douze à quinze pour cent plus cher que ne le payent les Français & les Hollandais. C'eſt un prix exorbitant qui fait ſoupçonner & croire que cette augmentation eſt un artifice des Courtiers & des Agens des Colonies. Il ſerait donc à ſouhaiter que les Ports fuſſent ouverts pour le ſucre comme ils le ſont pour le grain lorſqu'il eſt à un haut prix. Le ſucre eſt devenu une denrée preſqu'auſſi néceſſaire à la vie que le grain. De plus encore, malgré la gratification accordée depuis peu à la ſortie de notre ſucre rafiné, il ne trouve pas un débit auſſi facile dans les marchés de l'Europe, que celui des Étrangers qui trouvent le moyen de donner le leur à meilleur compte, c'eſt ce que nous aſſurent les Négocians qui commercent avec Hambourg & dans la Baltique. C'eſt un fait malheureuſement trop certain, dont il ſerait bien à deſirer que quelque ſpéculateur éclairé voulût rechercher la cauſe, pour faire part enſuite au public de ſes découvertes ſur un objet auſſi intéreſſant au bien de la Nation.

Suite *des obſervations ſur la population de l'Amérique ſeptentrionale, & ſur la conſommation des manufactures Anglaiſes.*

Les derniers Miniſtres voulaient ſoutenir que les richeſſes de l'Amérique ſeptentrionale faiſaient tort à la Grande-Bretagne, & en conſéquence ils ont envoyé des Vaiſſeaux de guerre pour empêcher les Colonies de trouver des eſpèces qu'elles puſſent faire paſſer à la Métropole en échange de ce qui leur manquait. Après leur avoir oté la facilité de gagner de l'argent pour acheter les choſes de premiere néceſſité, ils leur ont impoſé des taxes que non-ſeu-

lement elles ſont hors d'état de payer, mais même qu'on veut lever d'une maniere qui bleſſe leurs priviléges ; de ſorte qu'elles ont été traitées comme le furent autrefois les enfans d'Iſrael à qui les Égiptiens ordonnerent de faire des briques, même en leur refuſant la paille. Un pareil traitement ne pourrait-il pas avoir les ſuites les plus fâcheuſes ? N'avons-nous pas à craindre qu'il ne faſſe perdre à la Métropole l'affection des Colonies, & que celle-ci privée de ſon plus ferme appui, ne devienne tôt ou tard l'eſclave de quelque Puiſſance étrangere ?

Suppoſons qu'il ſoit poſſible de lever le droit de contrôle impoſé, eſt-il bien prudent ou bien avantageux de retirer quelques milliers de livres au riſque d'en perdre des millions.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

De Londres.

Etat du Commerce des Colonies Anglaiſes avec la Grande-Bretagne.

On aſſure que les Américains doivent actuellement aux Marchands & aux Négocians de la Grande-Bretagne & d'Irlande, pour les marchandiſes qui leur ont été livrées, plus de quatre millons ſterlings.

Nous apprenons que l'exportation des cordages, des meules & des pots de fer dont les Colonies nous faiſaient de très-grandes demandes, eſt conſidérablement diminuée, les marchandiſes ci-deſſus ſe manufacturent actuellement pour leur conſommation intérieure, à Boſton, à Philadelphie & dans pluſieurs autres Provinces.

Naufrage.

Le S^t. *Joſeph* de Bordeaux, chargé de vin, avait une ſi forte voie d'eau que l'équipage a été obligé de relacher dans le Canal S^t. George. Ceux qui montaient ce Vaiſſeau étaient réduits aux dernieres extrêmités, ayant conſommé leurs vivres, lorſque Jean de Quebec qui commande le *Gibbon*, les reçut ſur ſon bord. Il les a conduit à Carlingford.

De Marseille, *le 3 Mars 1766.*

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 24 Février au 2 Mars 1766, 57 bâtimens Français & 20 Étrangers allant à Martigues, à la Ciotat, à Toulon, à Arles, à Cette, à Bormes, à S^t. Tropès, à Frejus, à Menton, à Antibes, à Nice, à la Côte, à Génes, à Livourne, à Naples, à Barcelonne, à Valence, à Carthagene ; à Iviça, au Levant, à Salonique, à Conſtantinople, à Tunis, à Cadix, au Havre, à Dunkerque, à Rotterdam, au Cap.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce même Port & dans le même eſpace de temps, 31 bâtimens Français & 15 Étrangers venant du Cap, de Georgenti, d'Almérie, de Toſſa, de l'Iſle-Rouſſe, de Dunkerque, de S^t. Nazaire, du Golfe, de Zeiton, de Mahon, de l'Eſcuillette, de Caſtellamar, de Valence, de Tortoſe, d'Alicante, de Livourne, de Gênes, d'Antibes, de Hyeres, de Cette, d'Arles, de Toulon & de Martigues.

Du Havre, *le 6 Mars 1766.*

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 3 au 7 Mars 1766, 8 Navires, ſçavoir, la *Prime Roſe*, Capitaine *Chriſtoph Broad*, de Neufchatel, venant de ce même endroit avec du charbon de terre ; le *Saint Antoine*, Capitaine *Coucy*, de Cherbourg venant de ce même endroit ſur ſon leſt pour prendre un chargement de bled ; la *Modeſtie*, Capitaine *Jean Clayton*, de Chicheſter, venant de Cheſter chargé de plomb ; la *Valeur*, Capitaine *Callouet*, de Grandville, venant de ce même endroit, chargé de différentes marchandiſes d'épicerie ; le S^t. *Alexandre*, Capitaine *Pierre Legrac*, de Dieppe, venant de Nantes chargé d'ardoiſes pour le Havre & pour Rouen ; la *Betzi*, Capitaine W. *Rouwe de Falmouth*, venant de ce même endroit chargé de plomb ; la *Tamiſe*, Capitaine *Meuvielle*, venant du Cap d'où il était parti le 20 Décembre, & l'*Argus*, Capitaine *Granchamp de Corterieux*, venant de Marſeille d'où il était parti le 26 Janvier dernier.

Prix actuel de toutes les qualités de soies employées dans les fabriques d'étoffes unies & façonnées de la Ville de Lyon.

Organcin de Piedmont.

	℔	ß
De 24 deniers	43	
De 26 deniers	42	
De 28 deniers	40	
De 30 deniers	39	
De 32 à 34 deniers.	38	10
De 36 deniers	38	
De 38 deniers	37	10
De 40 deniers	37	
De 42 deniers	36	10
De 45 deniers	35	5
De 50 à 60 deniers.	35	15

Trames de Naples.

Sorientes premieres sortes.	30	
Dites ordinaires	29	
Dites moins fines.	28	
Paesanne primo filo	27	10
Dites fines.	26	15
Dites ordinaires	25	10

Trames d'Appalto.

Premieres sortes	25	15
Dites moins fines	25	
Dites ordinaires	24	
Cottes fines	25	
Dites ordinaires	24	

Trames de Milan.

Premieres sortes	32	
Premieres sortes ordinaires	30	10
2^e. Dites sortes	29	10
2^e. Dites sortes ordinaires	28	10
3^e. Sortes	27	5

Trames de Pays.

Superfines	33	
Premieres sortes	32	
2^e. Sortes	31	
2^e. Sortes ordinaires	30	
3^e. Sortes ordinaires	28	

Soies greges du Pays.

Premieres qualités	30	
2^e. Dites qualités	29	10
Dites ordinaires	28	
Basses qualités	26	
Doppions	14	

Soies greges d'Espagne.

Les premieres sortes	28	
2^e. Dites sortes	26	
2^e. Dites sortes ordinaires	25	10

Soies greges de Milan.

Premieres sortes	28	
2^e. Dites sortes	26	
3^e. Sortes	24	

Soies greges de Murcie.

Premieres sortes	24	10
2^e. Dites sortes	24	

Soies greges de Palerme.

M & M B.	21	
O	21	10
O B.	22	
O B V.	23	

Soies de Reggio.

Sembatello O & A B.	24	
O B V.	25	
A V.	26	
Appalto O & B.	22	10
O B V.	23	
De la coste O & B.	21	
Calabre & Monteleone.	20	

L'échéance pour laquelle se vendent les soies, est toujours de 18 mois ou une année au moins.

Papeteries *du Département de Bayonne, par M. Carget.*

Le commerce des papiers fabriqués dans ce département, était autrefois très-bien établi en Espagne, tant pour la consommation de ce Royaume que pour d'autres Pays.

La négligence ou la supercherie de nos Fabricans a fait tomber ce commerce; les Génois ont gagné cette branche sur nous & en ont profité presqu'en entier pendant environ 45 ans.

En 1735, un Négociant nommé Jean-Pons d'Oleron en Bearn, entreprit de relever ce commerce. Il fit faire pour ſon compte pluſieurs balles de papier, & l'envoya en Eſpagne où il fut promptement débité. Il continua ſes envois; mais il comprit qu'il ſerait eſſentiel pour bien réuſſir dans ſon objet, d'imiter autant qu'il ſerait poſſible la façon des Génois. Il s'y appliqua & réuſſit aſſez bien. Il afferma pluſieurs moulins à papier, les fournit de beaux chifons, & choiſit les meilleurs maîtres pour faire fabriquer du papier à la façon de Gênes, qu'on nomme aux 3 O, & continua juſqu'à ſa mort arrivée en 1756.

M. de Machault, alors Contrôleur général des Finances, informé de ce nouvel établiſſement, fit rendre une Ordonnance pr M. de Caze de la Bove, Intendant en 1748, portant réglement pour la fabrication du papier aux 3 O fleuret, c'eſt-à-dire, premiere qualité, façon de Génes, & ſucceſſivement M. d'Étigny, en rendit une autre en 1751, portant réglement pour les papiers aux 3 O ſeconde ſorte.

M. Carget, Inſpecteur, encouragea pluſieurs particuliers à étendre cette branche de commerce, & fit conſtruire des nouveaux moulins à papier. On en bâtit trois en peu de temps, deux en Bearn & le troiſiéme dans le Pays de Soule.

Il y a aujourd'hui dans le Département 15 moulins à papier.

9 en Bearn qui ont 10 cuves, entre tous	10 cuves.
3 en Bigorre qui ont enſemble	5 cuves.
1 en baſſe-Navarre qui a . .	2 cuves.
2 en Soule qui ont chacun une cuve	2 cuves.
En tout 15 moulins, ayant pour travailler les papiers . . .	19 cuves.

Le travail ou tâche de chaque jour eſt de dix rames pour une cuve; cependant au lieu de 10, on force le travail, & on en fait quelquefois juſqu'à 15, les Compagnons Papetiers ſe ſont mis en poſſeſſion de cet abus contre la volonté de pluſieurs Maitres, & ils ne veulent pas reſter dans les moulins ſi on ne leur laiſſe faire cette augmentation, pour gagner ce qu'ils appellent *avantages*.

Cette pratique préjudicie beaucoup au commerce en ce que les papiers ne ſont pas auſſi beaux qu'ils le ſeraient, ſi on laiſſait battre & laver plus long-temps les matieres dans les pilles, & ſi on donnait l'attention néceſſaire pour travailler les papiers & en faire le tirage avec exactitude, On ne peut trouver aſſez de temps pour ces operations, dès qu'on force le travail d'un tiers en ſus.

C'eſt ce qui a donné lieu il y a deux ans aux Maitres Fabricans de s'aſſembler & de préſenter leur requête au Miniſtre pour faire ordonner l'exécution du réglement du Conſeil du 27 Janvier 1739, qui défend de faire de plus fortes tâches que le travail ordinaire, & de s'occuper plus que pendant le temps réglé par l'Ordonnance. Ils ont encore demandé pluſieurs autres choſes concernant la diſcipline & la police qu'il eſt néceſſaire de maintenir parmi les Ouvriers qui veulent faire la loi aux Maitres.

CHANGES.

M. 1766.	*Lundi* 10.	*Mar.* 11.	*Mer.* 12.
Amſterdam.	55 3/4 . .	55 3/4 . .	55 3/4 . .
Londres. .	32 . . .	32 . . .	32 . . .
Hambourg.	175 1/2 . .	175 1/2 . .	175 1/2 . .
Madrid. .	15 4 . .	15 4 . .	15 4 . .
Cadix. . .	15 2 . .	15 2 . .	15 2 . .
Livourne. .	96	96 . .	96 . .
Lyon, R. .	1/8 1/4 bén. .	1/8 1/4 bén. .	1/8 1/4 bén. .

§. II.

NAVIRES *en armement.*

DU HAVRE, *le 6 Mars* 1766.

Les Navires les *Deux Sœurs*, de 170 tonneaux, Capitaine *Laurent Marin*; la *Favorite*, de 250 tonneaux, Capitaine *Cornelis Holm*, d'Amſterdam, & le *Maréchal de Lowendal*, Capitaine *Cornelin*, ſont en charge dans ce Port; le premier pour la Martinique, partira dans le courant de ce mois, le ſecond pour Amſterdam partira du 20 au 25 Mars 1766, & le troiſiéme pour le Cap partira au commencement d'Avril. Ceux qui voudront s'embarquer ou charger des marchandiſes, s'adreſſeront pour le premier à ROUEN à M. Plan-

ter & Compagnie, & au Havre à M. Lavigne ; pour le ſecond au HAVRE, à M. Jacob Papillon ou audit Capitaine ; & pour le troiſiéme à PARIS à M. Lemoine, Directeur de la Compagnie des Indes; à ROUEN à M. Lemoine ; & au HAVRE, à MM. Beaudry & Boullongne.

FINANCES.

§. I.

EXTRAIT DES PAPIERS ANGLAIS.

du 16 Fév. 1766.

Moyens propoſés pour lever un Impôt ſur les Colonies.

UN de nos Ecrivains a fait paraître depuis peu dans la Gazette un calcul du nombre des Habitans de chaque Colonie & un tarif proportionné des droits qu'on peut lever dans chacune d'elles, d'une maniere beaucoup plus agréable pour les particuliers, & dont il réſulterait des effets bien plus heureux, ſi on les recevait comme un équivalent au droit de timbre. Ainſi au moyen d'un autre acte, celui du timbre ſerait révoqué pour jamais en faveur de chaque Colonie particuliere, auſſitôt que les differentes Colonies auraient paſſé chacune un acte pour lever la ſomme d'argent convenue, en ſe taxant elles-mêmes, ſi on leur témoignait aſſez d'indulgence & de confiance pour leur permettre ces impoſitions volontaires, dont le produit ſerait depoſé enſuite dans la caiſſe de chaque Colonie ou diſtrict particulier de l'Amérique, où il ſerait à la diſpoſition du Parlement de la Grande-Bretagne ; un pareil arrangement contribuerait à affermir l'union & la tranquillité du Royaume ; il en réſulterait même un bien général pour toute la Nation, ſi le Gouvernement ſe décidait enſuite à permettre aux Americains d'envoyer des Députés au Parlement. L'Auteur animé d'un zele vraiment patriotique, ſoumet au jugement du public les calculs qui ſuivent.

	Habitans.	Proportion des taxes.
Canada & Dépendances,	90,000	3,000 l. ſt.
Nouvelle Ecoſſe & Dépendances nouvellement établies,	15,000	500
Nouvel Hampshire, . .	60,000	2,000
Baye de Maſſachuſet, .	240,000	8,000
Connecticut, ...	150,000	5,000
Iſle de Rode Iſland, . .	45,000	1,500
Nouvelle-York, . . .	150,000	5,000
Jerſey, ...	90,000	3,000
Penſilvanie & les Comtes inférieures, ...	210,000 + 45,000 = 255,000	7,000
		1,500
Mariland, ...	120,000	4,000
Virginie, ...	180,000	6,000
Caroline ſeptentrionale,	45,000	1,500
Caroline méridionale, .	105,000	3,500
Georg. Floride orientale & occid. Bahama & Bermude, . .	30,000	1,000
Jamaïque, ...	150,000	5,000
Barbade, ...	75,000	2,500
Antigoa, ...	45,000	1,500
St. Chriſtophe, Nevis & Montferrat, la Grenade, la Domin. Tabago & S. Vincent, ...	45,000	1,500
TOTAL	1,890,000	63,000 l. ſt.

Cette ſomme de ſoixante trois mille livres répandue ſur les dix-huit cent quatre-vingt dix mille Habitans, ne charge chacun de ces Habitans que de 8 den. ſterl. par an.

§. II.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Mars.
D'Eaubonne,	37e.	J.	19
Philippe,	52e.	G.	18

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Mars. 1766.	*Lundi* 10.	*Mardi* 11.	*Mercredi* 1
Ac. des Indes. .	1305	1302 ½ . . .	1300 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	406 . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	. . . . .	18 ½ 10m . .	. . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	37 ½	. . . . .	38 . . .
Ac. des Fermes.	1002 ½ . . .	1002 ½ 5 . .	1005 . . .
L. de la 3e. L.	15 ½	15 ½	15 ½ . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
	25 ½	25 ½	. . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	9 . . .
Annuités. . .	429	429 28 . . .	429. 30 . .
Coup. d'an. .	83 ½	83 ½ 83 . . .	83 ½ . . .
Emp. de 50 mil.	13 ½	13 ½	13. 2m 13 ½
Emp. de 30 mil.	. . . . .	24 ¾	. . . . .
Col. 1759. . .	24 ½ 25 . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	35. 10m 36 ½ .	35	34 ½ 35 .
Epoques. . .	16 ½ 10e. 22 .	10e. 22 . . .	. . . . .
Réc. Nouette. .	26 ¼ Oct. 28 Janv.	28 5m 28 ¼ Janv.	28. 28 ½ 5m
CONTRATS.			
Sur la Ville. .	48	. . . . .	. . . . .
A 4 p ⅌ . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p ⅌ ſur les Cui.	49 ½	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere,

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont St. Michel.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1766. Du Samedi 22 Mars.

'AGRICULTURE.

§. I.

MOYENS *de procurer à la terre une grande fécondité.*

DAns la Gazette du 18 Fév. Nº. 14, nous annonçames les obſervations générales d'un anonyme ſur les quatre branches eſſentielles de l'agriculture, (*a*) nous le priames de nous donner ſur chaque article des détails néceſſaires. Son zele pour le bien public l'a engagé à répondre à nos invitations, & il nous a envoyé les réflexions ſuivantes qui ſont d'excellentes leçons pour les Cultivateurs.

J'ai dit que je faiſais mes delices de quatre branches eſſentielles d'agriculture.

La premiere concerne les terres labourables. C'eſt cette partie vraiment eſſentielle, & d'où découle toutes les autres, qui, dès qu'elle eſt en vigueur, fait que les Campagnes ſont riantes & peuplées, ou, ſi elle eſt languiſſante, que l'homme dégénere & ſe maintient à peine dans ſes hameaux à moitié ruinés.

Le but du Cultivateur, s'il veut faire le bien de la Société, doit donc être d'entretenir aſſez de parties végétales de diverſes natures, pour que la plante qu'il ſe propoſe de recueillir parcoure tous les temps de ſa vie ou de ſa durée dans un point toujours en état de fournir à ſes beſoins. Les parties végétales ſe multiplient par les bons labours, par les fumiers parfaitement conſommés, mêlés avant la putréfaction avec des terres franches, des friches, de la marne, de maniere qu'un lit de fumier précéde & recouvre alternativement l'une de ces trois matieres, dont les deux premieres outre l'ordre ſucceſſif ſe mettent au triple de la derniere. Voilà la premiere eſpèce d'engrais ſouvent pratiquée au plus ſimple, les laboureurs ſe contentans de faire conſommer uniquement bien ou mal leurs pailles, ſans s'embarraſſer de ce qui leur eſt enlevé par les dîmes & le champart où ces droits ſont toujours exceſſifs dès qu'ils paſſent ſix gerbes l'arpent. Il en réſulte donc que leurs terres ne reçoivent pas aſſez d'engrais pour répondre à la déperdition qui s'en fait, & au beſoin que la plante a toujours de trouver, ſelon les différens âges, de quoi fournir à ſa deſtination. Plus que cela, c'eſt qu'au moins un tiers de leurs terres, pendant un ou pluſieurs baux, ne reçoit nul engrais. Cela vient, 1º. du défaut de paille, 2º. du peu d'animaux qu'ils élevent, 3º. de la négligence ou du non-uſage où ils ſont de profiter des terres repoſées ou de courants *pluviatils* & des végétaux qu'ils trouveraient ſans beaucoup de peine, 4º. du préjugé qu'ils ont tous ſur la marne.

Mais ſi on veut bien ſe donner la peine de réflechir ſur la maniere dont je fais mes fumiers, on reconnaîtra que la marne n'y domine pas aſſez pour porter atteinte aux

(a) *Il s'eſt gliſſé quelques fautes dans cet article page* 117 *lignes* 28 & 29, *au lieu de* on peut prendre les feuilles indifféremment. *Liſez*, on prendra les feuilles de même maturité.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

terres qui ſeraient même les plus ſuſceptibles. D'ailleurs, la marne miſe dans la proportion ci-deſſus, ſe trouve tempérée par les autres acceſſoires. Loin donc de pouvoir jamais nuire, quoique répandue à chaque ſaiſon de bled, elle contribue, outre ſa qualité, qui eſt de contenir beaucoup de parties organiques, à retenir conjointement avec les friches & les terres pendant la putréfaction, les parties qui ſe ſeraient évaporées par le fermentation. Enfin, la marne qui va dans les terres par cette méthode, ne peut être évaluée qu'à un huitiéme de tombereau par arpent, ce qui ne fait que la trente ou quarantiéme partie de ce que l'on en met ordinairement, à prendre même le général des cultivateurs dans l'opinion où il eſt que le trop de marne brûle les terres. Mais ſi ſur 10 à 12 tombereaux de marne par arpent, au lieu de 4, il répandait à chaque façon de bled huit ou dix charetées de fumier bien pourri & conforme à ma méthode, il reconnaitrait la premiere miſe de marne continuellement alimentée par une légere portion, mêlée d'ailleurs avec des terres qui ne ſont que des engrais mis en dépôt par les pluies; que ſes terres n'attendent qu'après des ſoins de cette eſpèce pour répondre à ſes peines.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

ETAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Fevrier dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

CAEN.		GRENOBLE.		RIOM.		MOULINS.	
Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Avranches.	16 2 7	Briançon.	24* 18 9	Aurillac.	19 15 11	Aubuſſon.	21 12
Bayeux.	15 4 9	Creſt.	28 2 6	Brioude.	19 3 6	Château-Chi.	18
CAEN.	18	Embrun.	25 6 3	Clermont	18 7 6	Decize.	15
Carentan.	14* 4 3	Gap.	25	Iſſoire.	20* 18 10	Évaux.	13 5 4
Coutances.	17 14 8	GRENOBLE.	27 17 1	Mauriac.	19	Gannat.	17 7
Mortain.	18	Lebuis.	29 13 4	RIOM.	17* 5 9	Gueret.	22* 10
St. Lo.	21* 6 9	Montelimart.	31* 4	St. Flour.	19	Montluçon.	16 12
Valognes.	16 16	Romans.	29 5			Montmarault.	16
Vire.	16 13	Valence.	29 5			MOULINS.	16 6 10
		Vienne.	25 18 4			Nevers.	18
						S. Pierre le M.	14 17
						St. Pourçain.	16 16
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	17 3 6	From. le ſep.	27 13	From. le ſep.	19 1 8	From. le ſep.	17 16 1
Pain la liv.	2 1	Pain la liv.	3	Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	2 4
Avoine le ſ.	6 3 3	Avoine le ſ.	7 18	Avoine le ſ.	5 4 1	Avoine le ſ.	5 1
Foin le q.	1 10 7	Foin le quint.	2 7 3	Foin le quint.	1 16 5	Foin le q.	1 9 6
Paille le q.	1 3 2	Paille le q.	1 2 11	Paille le q.	1 2 5	Paille le q.	12 7

Réponſe à l'article de la Rochelle, inſéré dans la Gazette du commerce du premier Mars 1766, N°. 17, par M. Ducarne, Maître de forge à Trelon en Hainault.

Je ne connais pas aſſez la mer pour ſavoir au juſte ce que c'eſt que ſon flux & reflux; mais ſi ces flux & reflux ſe font de 6 en 6 heures, s'ils montent & deſcendent de 10 à 12 pieds de hauteur, ainſi que je crois l'avoir vu à Dunkerque, & ſi les deux obſtacles qui arrêtent l'établiſſement qu'on ſe propoſe de faire à la Rochelle, ne conſiſtent qu'à faire tourner continuellement 5 à 6 meules à la fois, c'eſt-à-dire, ſans doute, cinq à ſix moulins, je démontrerais le ſecret de vaincre ces deux obſtacles auſſi clairement & auſſi ſurement qu'il eſt ſûr que deux & deux font quatre, pourvu que le flux & le reflux ſe faſſent à peu près réguliérement.

Pour m'aſſurer de cette démonſtration, j'ai beſoin du détail de toutes les circonſtances du flux & reflux de la mer au Port de la Rochelle, de l'étendue de la plage où on veut établir les moulins & de la qualité du terrein de cette plage. Si cela ſe peut, j'aurais volontiers encore une idée des moyens qu'on a ouverts juſqu'ici pour l'établiſſement deſdits moulins.

LETTRE *de M. Flaugergues le fils, de Viviers en Vivarais, aux Auteurs de la Gazette & du Journal, ſur l'avantage qu'on retire de la libre exportation des bleds.*

Je m'empreſſe, Meſſieurs, de vous faire part d'un événement qui prouve combien la libre exportation des grains eſt avantageuſe.

Nous nous ſommes vus dans la ſituation la plus triſte, & peut-être même plus fâcheuſe qu'en 1709. Une grêle terrible & d'une prodigieuſe groſſeur qui tomba le 9 Juin & le 6 Juillet 1765, avait entiérement détruit la récolte des grains dans preſque les deux tiers des campagnes des environs de Viviers. Elle avait privé le Cultivateur, non-ſeulement de la récolte, mais elle lui avait occaſionné de plus un débourſé pour ſe procurer les ſemences dont il avait beſoin, ce qui n'était pas arrivé en 1709. Les ſemences faites, il eſt ſurvenu un froid des plus rigoureux & des plus longs, ce qui faiſait tout craindre pour les bleds qui étaient déjà ſortis, & empêchait de getmer ceux qui avaient été ſemés tard. Tout annonçait une mauvaiſe récolte pour cette année, & pour ſurcroit de malheur la navigation du Rhône a été entiérement interrompue pendant près d'un mois par les glaces qu'il a charriées ſans diſcontinuer depuis le 30 Déc. juſqu'au 28 Janvier. La réunion de tant de circonſtances fâcheuſes, devait naturellement allarmer le peuple, & lui faire craindre d'être privé de tous ſecours. Mais graces à la permiſſion qu'on avait donnée d'exporter les grains, on l'a vu aſſez tranquille ſur l'avenir. Il n'a pas été expoſé à ces horreurs qui caracteriſeront toujours ce mémorable hyver de 1709, ces viſites effrayantes qu'on faiſait dans les maiſons pour conſtater la quantité des grains; ces déclarations qu'on exigeait, ces peines & ces ſoins que l'on ſe donnait inutilement pour ſe procurer des grains, même avec des gages très-conſidérables. Il a au contraire joui d'une eſpèce d'abondance; les bleds qu'on avait vu deſcendre avant le grand froid, les magaſins qui s'en étaient formés aux environs, les grains que l'on ſçavait en dépôt à Lyon, & qui pouvaient deſcendre tous les jours; enfin, une proviſion que la liberté du commerce des grains, avait mis les ſages Adminiſtrateurs de l'Hôpital en état de faire, ont empêché le bled de monter à un prix exhorbitant & arbitraire; celui de la livre de pain n'a jamais excédé 2 ſ. 9 d. on en a toujours trouvé & ſans peine chez le Boulanger. Ce précieux avantage dont nous avons joui, & qui ſelon toutes les apparences a été commun aux autres Villes, doit nous animer de la plus vive reconnaiſſance pour un miniſtere auſſi occupé que le nôtre du bienêtre des peuples.

§. II.

FOURNEAU *à chaux de nouvelle invention.*

M. Bauſſan du Bignon, Receveur des domaines du Roi de la Ville de la Suze dans le Maine, de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Tours au Bureau du Mans, a préſenté au Bureau le modele qu'il a fait exécuter en pierre tendre, réduit ſur une échelle de 2 pouces pour pied, du fourneau à chaux, à briques & à poteries, dont le mémoire & les plans ont été couronnés dans l'aſſemblée publique de l'Académie des arts & des ſciences de Berlin, le 30 du mois dernier. (a)

Ce four dont le méchaniſme conſiſte dans les différentes courbes, la principale deſquelles eſt une courbe corrompue, & dans les moyens de faire agir l'air, & par conſéquent le feu à ſon gré

(a) *Dans la Gazette numero 17, nous promimes de donner le plan de ce fourneau, & notre promeſſe était fondée ſur celle de Meſſieurs de la Société royale d'Agriculture du Bureau du Mans, qui ne ceſſent d'enrichir notre ouvrage périodique de choſes utiles. Nous deſirerions que les autres Sociétés d'Agriculture voulussent également nous communiquer quelques-unes de leurs productions, elles rendraient un grand ſervice à pluſieurs Colons qui peuvent avoir communication de notre Gazette, mais qui ne ſont pas en état de ſe procurer de gros recueils dans leſquels ſont enfermés les différens mémoires qu'on y raſſemble. Il s'enſuit néceſſairement qu'une partie de leurs travaux ne produiſe pas le même bien qu'une publicité plus grande & plus commode pourrait procurer. Nous ſouhaitons bien fort qu'ils ſoient convaincus que notre idée eſt juſte, & qu'en conſéquence ils nous fiſſent part de leurs découvertes. Ils peuvent être perſuadés que nous les publierons avec plaiſir.*

dans toutes ſes parties, eſt un ſpheroïde alongé, autrement nommé Ellipſe coupé dans ſa baſe, terminé dans ſa partie ſupérieure en forme de cône, tronqué & environné versſon milieu par un ſphéroïde applati à peu près comme ſi une coque d'œuf de poule dont les deux extrêmités ſeraient coupées, était placée verticalement ſur ſon gros bout dans une autre cocque d'œuf d'oye, celle-ci poſée horizontalement & percée au milieu de façon que les deux bouts de la premiere qu'il faut ſuppoſer aſſez longues, excédaſſent d'environ le quart de toute la hauteur, tant au-deſſus qu'au-deſſous; le bas étant plus étroit d'un huitiéme que le milieu, & le haut moitié plus étroit que le bas.

Par cette diſpoſition le four eſt compoſé de deux parties dont le cube eſt à peu près égal; l'intérieur du four eſt deſtiné pour la chaux, & la gallerie dont il eſt environné & qui eſt diviſée en 8 parties en forme de trapezes, ſert à placer différentes matieres de terre ſelon leur nature & le dégré de chaleur qui eſt néceſſaire pour les cuire à leur point.

Cette gallerie eſt au moins d'un quart plus large au fond que ſur le devant, & tourne toujours proportionnellement; elle communique à l'intérieur du four par trois rangs d'ouvertures à raiſon de huit à chaque étage diſpoſées alternativement.

Le premier rang d'ouvertures occupe les deux tiers de la circonférence de l'intérieur du four à cette hauteur.

Le ſecond rang n'occupe que la moitié de la même circonférence, leur hauteur eſt le double de leur largeur; celles du troiſiéme rang ſont encore moindres.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

COMMERCE.

§. I.

SUITE *du commerce de la Mer Baltique.*

RUSSIE.

XV. *Quelques Notions ſur les exportations & les manufactures de la Ruſſie.*

LEs plus anciennes manufactures de ce Pays ſont les cuirs appellés de Rouſſie dont les Ruſſes tiennent la préparation ſecrette.

Il s'y fait auſſi des toiles mais ſeulement des groſſes toiles & d'un prix commun, & des toiles à voile.

Ce ſont les plus conſidérables articles de leurs manufactures dont ils faſſent exportation.

Autres articles des Manufactures Ruſſes dont l'exportation n'eſt point conſidérable.

Le papier, le parchemin, le verre, la poudre à tirer, le ſavon, la chaux, la tuile, la fayence, le fil fer, le fil laiton, le fer blanc, toutes ſortes d'ouvrages en fer, des armes blanches, des armes à feu.

XVI. *Petits nombre des Vaiſſeaux marchands Ruſſes employés à l'exportation.*

Juſqu'à préſent les Ruſſes n'ont point employé leurs Vaiſſeaux à l'exportation de leurs productions & de leurs manufactures. Le grand avantage qu'ils ont par la balance du commerce ſur tous les autres peuples, les rend indifférens ſur cet objet: ainſi ils ſouffrent que ceux qui ont beſoin de leurs marchandiſes viennent les chercher, & qu'ils leur apportent celles dont eux-mêmes peuvent avoir beſoin.

La Balance du commerce de la Ruſſie avec l'Étranger, eſt en ſa faveur de plus d'un million de roubles par année. L'Angleterre en paye la plus grande partie.

Les Anglais font la moitié du commerce de Peterſbourg, les Hollandais en ont un quart: l'autre quart eſt au reſte des Nations commerçantes.

La balance annuelle que l'Angleterre paye à la Ruſſie, eſt d'un demi million ſt. il y a des calculateurs qui la portent à un million.

XVII. *Expoſé des raiſons de la ſupériorité que les Hollandais ont ſur les Anglais dans le commerce avec la Ruſſie.*

En 1649, le Czar mécontent des Anglais, reſtreignit leurs privileges, les Hollandais profiterent de cette circonſtance pour établir leur commerce avec la Ruſſie, & ils y ont conſervé la ſupériorité, parce qu'ils ſont aſſortis des denrées de toutes les Nations, qu'ils y vendent à auſſi bon marché qu'elles-mêmes, à la faveur du léger intérêt de leur argent. L'Angleterre peu accoutumée à payer une balance, fait les plus grands efforts pour ſuppléer par ſes Colonies à l'eſpèce de dépendance où elle eſt de la Ruſſie pour les chanvres, les lins, la potaſſe, le fer, le merrain, le fil, les fourures dont l'échange de ſes manufactures ne fait qu'une partie.

La Reine Elizabeth qui eut la gloire de déterminer le génie de ſon peuple pour le commerce, accorda des lettres patentes à une aſſociation pour le commerce de Suéde, de Norwege & de Dannemark. Les muni-

tions navales, le fer & le cuivre ſont les retours de ce commerce, & ils excédent aujourd'hui la valeur des importations de l'Angleterre. La Hollande a d'abord beaucoup contribué à diminuer ſes profits dans le Nord & dans une partie de l'Allemagne : enſuite les manufactures de laine qui ſe ſont établies en Dannemark, en Pologne, en Pruſſe & preſque dans tous les États, ont reſtreint conſidérablement cette branche utile du commerce Anglais. Les Compagnies des Indes établies en Suéde, en Dannemark, à Embden, auſſi bien que le commerce de pluſieurs États du Nord dans le Levant, ont achevé d'y porter le plus rude coup. En revanche la Grande-Bretagne réuſſit chaque jour à remplacer les importations du Nord par celles de ſes Colonies de l'Amérique ſeptentrionale. *Fin.*

SUITE *des obſervations ſur la population de l'Amérique ſeptentrionale, & ſur la conſommation des manufactures Anglaiſes.*

Un grand nombre d'Écrivains obſcurs & gagés peut être par nos derniers Miniſtres, ont voulu inſinuer qu'il eſt de la prudence de tenir toujours en reſpect les Colons de peur qu'ils n'oublient ce qu'ils doivent à la Métropole ; & ils ont prétendu que le meilleur moyen de prévenir ce danger, était de les empêcher de devenir trop riches.

De tels Écrivains ſont trop dignes de mépris pour qu'on leur réponde ſérieuſement. N'eſt-il pas plus raiſonnable de croire que les Coloniesne pourront nous enrichir qu'autant qu'elles ſeront riches elles-mêmes ? Quant à leur attachement pour la Métropole, c'eſt une affection naturelle à toute l'eſpèce humaine en général. Dans les tems les plus reculés, on a vu les Colonies donner à leurs métropoles les preuves les plus éclatantes de ce ſentiment. L'Hiſtoire nous en donne pluſieurs exemples ; & les Colonies Grecques & Romaines nous en fourniraient plus d'un ; mais je me contenterai de n'en rapporter qu'un ſeul. Carthage Colonie Tyrienne, acquit un tel dégré de puiſſance, qu'elle devint par la ſuite un État indépendant de ſa Métropole qu'elle ſurpaſſa même par ſes forces & par ſon commerce. Cependant elle lui reſta toujours conſtamment attachée, & malgré ſon alliance avec Alexandre contre les Perſes, cette République ne voulut jamais joindre ſes forces à celles du Conquérant pour l'aider à ſoumettre les Tyriens.

Plus l'Amérique ſeptentrionale ſera riche & floriſſante, plus la Grande-Bretagne acquérera de grandeur & de conſidération. Mais pour tirer un grand avantage de nos Colonies, il faut les traiter avec les égards qu'elles méritent. Si au lieu de les ſoutenir & de les protéger, nous nous montrons leurs oppreſſeurs, nous nous expoſons volontairement au reſſentiment d'un peuple qui, né auſſi libre que nous, mettra tout en uſage pour ſecouer le joug dont il eſt menacé. Il eſt donc de l'intérêt de la Grande-Bretagne de n'avoir pour but que la proſpérité des Colonies, & tout miniſtre qui par ignorance ou par malice chercherait à les inquiéter ou à les appauvrir, pourrait être regardé comme ennemi de ſon Roi & de ſa patrie. *Fin.*

DE BORDEAUX, *le* 12 *Mars* 1766.

Etat des Marchandiſes du cru des Colonies Françaiſes de l'Amérique ſorties de cette Ville pendant le mois de Février 1766.

PAR TERRE.

Pour l'Italie, 9 bariques de ſucre blanc, 13138 liv. d'indigo, 5952 liv. de cacao ; — pour la Suiſſe, 3472 liv. de café ; — pour la Franche-Comté, 1 barique de ſucre blanc, 18389 liv. d'indigo ; — pour la Savoye, 6 bariques de ſucre blanc ; — pour Genêve, 1234 liv. d'indigo ; — pour l'Alſace, 1760 liv. d'indigo ; — pour Straſborg, 1840 liv. d'indigo ; — pour la Souabe, 1130 liv. d'indigo ; — pour Metz en Lorraine, 225 liv. d'indigo, 1409 liv. de café ; — pour Nice, 6 bariques de ſucre blanc ; — pour Neufchâtel en Suiſſe, 536 liv. d'indigo ; — pour Francfort, 300 liv. d'indigo ; — pour Nanci, 320 l. de cacao.

PAR MER.

Pour Hambourg, 1074 bariques, 73 quarts de ſucre brut, 1601 bariques 3 quarts de ſucre blanc, 28816 liv. d'indigo, 216, 301 liv. de café, 712 liv. de cacao ; — pour Amſt. 229 l. 8 quarts de ſucre brut, 344 bariques 7 quarts de ſucre blanc, 5200 liv. d'indigo, 19400 liv. de café, 1130 l. de cacao ; — pour Roterdam, 28 bariques, 5

quarts de ſucre blanc, 3490 liv. d'indigo, 9348 liv. de café; — pour Lubeck, 102 bariques 1 quart de ſucre brut; — pour Gottembourg, 1 barique de ſucre brut; — pour Stetin, 6153 liv. de café; — pour Dantzick, 2 bariques de ſucre blanc, 3710 liv. d'indigo, 44725 liv. de café; — pour S^t. Sebaſtien, 47 bariques de ſucre blanc, 15789 liv. de cacao; — pour Breme, 1 barique de ſucre blanc, 578 liv. d'indigo, 178069 liv. de café; — pour S^t. Ander, 10 bariques de ſucre blanc; — pour Bayonne, 17 bariques de ſucre blanc; — pour Bilbao, 21 bariques de ſucre blanc, 1355 liv. de cacao; — pour Aniſles en Eſpagne, 49 bariques 6 quarts de ſucre blanc; — pour Dorts, 83 bariques de ſucre blanc; — pour Flinſbourg, 30 bariques de ſucre brut; — pour Dunkerque, 531 liv. d'indigo, 1552 liv. de café, 2746 liv. de cacao, 1500 liv. de pois; — pour Embden, 8367 liv. de café; — pour Konigſberg, 5764 l. d'indigo; — pour Liſbonne, 333500 l. de mais; — pour la Corogne, 200000 l. de farines; — pour le paſſage, 90000 liv. de farines; — pour S^t. Euſtache, 13000 liv. d'avoine.

Importation.

Il eſt entré par mer à Bordeaux pendant le mois de Février 1766, 243690 liv. de froment, 11127 liv. de farine, & 67188 liv. de feves & autres légumes.

Arrivée de Navires.

Du 26 Février au 5 Mars 1766, il eſt arrivé des Colonies d'Amérique & chargés des marchandiſes de ce Pays, 11 Navires, ſçavoir le *Diogenes*, de Bordeaux, Capitaine *P. Panetier*; la *Brunette*, de Bordeaux, Capitaine *P. Heard*; l'*Aimable Marie*, de Bordeaux, Capitaine *Maſſe*, & l'*Uniformité*, de Bordeaux, Capitaine *Delchetto*, venans de la Guadaloupe; le *Fidele*, de Bordeaux, Capitaine *Laconfourque*; & la *Renommée* de Bordeaux, Capitaine *Jappie*, venant de S^t. Domingue; le *Scorpion*, de Bordeaux, Capitaine *Sarrou*; le *Voclin*, de Bordeaux, Capitaine *Veillon*, la *Ville de Clairac*, de Bordeaux, Capitaine *de la Fon*, venant de la Martinique; le *Bienfaiſant*; de Bordeaux, Capitaine *Suau*, venant du Port-au-Prince, & la *Jeune Marthe*, de Bordeaux, Capitaine *Chevret*, venant de la Trinité.

Il eſt outre cela entré 50 Navires, ſçavoir, 1 de Konigſberg, 2 de Dantzick, 1 de Middelbourg, 1 de Carelskroon, 1 de Hambourg, 1 de Horn, 3 d'Amſterdam, 2 de Roterdam, 3 de Corck, 3 de Dublin, 1 de Boulogne, 2 de S^t. Valery, 1 de Dieppe, 1 de Neufchatel, 4 de Rouen, 1 de Quimper, 3 de S^t. Malo, 2 de Breſt, 1 de Nantes, 1 de Douarnenés, 3 de la Rochelle, 1 de Gorré, 5 de Liſbonne, 1 de Gigeon, 2 de S^t. Sebaſtien, 1 de S^t. Jean-de-Luz & 2 de Bayonne.

De la Rochelle, *le* 12 *Mars* 1766.

Exportation.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant du mois de Février dernier 20795 liv. d'indigo, 2908 liv. de ſucre brut, 8755 liv. de ſucre terré, 63824 liv. de ſucre en pain, 5266 liv. de café, 29 peaux de cerfs & chevreuils, 144 peaux d'orignaux, 61096 veltes d'eau-de-vie, 2091 liv. de ſyrop melaſſe & 883 liv. de coton.

Les Navires le *Chevalier de Turgot*, Capitaine *Amplement*, & l'*Arada*, Capitaine *Maſſé*, ſont partis il y a quelques jours; le premier pour la Louiſiane & le ſecond pour la côte de Guinée.

Prix de quelques denrées.

Le ſucre terré, 3^e. ſorte, vaut à la Rochelle de 45 à 47 ℔; les autres qualités à proportion; — le ſucre brut de 20 à 26 ℔; — l'indigo cuivré, de 5 à 5 ℔ 5 ß ſuivant ſa beauté; — le café de S^t. Domingue, de 11 à 13 ß 6 ₰; — le froment de 200 à 210 ℔; — l'eau-de-vie, 95 ℔; — celle de Coignac de 100 à 101 ℔; — celle d'Oleron, de 94 à 95; — celle de S^t. Martin, de 98 à 100 ℔; — le ſel de S^t. Martin, 800 ℔, celui de chaudiere de Seudres, 800 ℔; le blanc, de 830 à 840 ℔.

Du Havre, *le* 14 *Mars* 1766.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port du 10 au 13 Mars 1766, 7 Navires, ſçavoir, la *Ville de Cherbourg*, Capitaine *Bremont*, allant à Cadix chargé de bled; le *Neptune*, Capitaine *Mouton*, allant à Liſbonne chargé de ballotages

& de bled; la *Notre-Dame de Conception*, Capitaine *Harocou*, de Bilbao, allant à Bilbao avec du bled; l'*Emanuel*, Capitaine *Parquet*, allant à Alicante avec du seigle & de la farine; la *Bonne Union*, Capitaine *Bouvier*; l'*Aglaé*, Capitaine *Prudhomme*, allant à la Martinique; & le *Jeune Isaac*, Capitaine *Legrand*, allant au Cap tous les trois, chargés de bœuf, de beurre, de farine, de chandelles, de lard, de harengs, de clous, de toileries, de mercerie & de clincailleries.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 9 au 12 de Mars 1766, il est entré dans ce Port 3 Navires, sçavoir, le *Don de Dieu*, Capitaine Carpentier, venant de S^t. Valery en Caux, sur son lest; la *Dame Catherine*, Capitaine *Hermanns Albert de Goouweland*, Hollandais, venant d'Ostende chargé de chanvre, de laine, d'alun & de piment; l'*Anne*, Capitaine *Friderick Schultz*, de Christiaansund, venant de ce même endroit, chargé de planches & de fer.

DE HONFLEUR, *le* 11 *Mars* 1766.

DÉPART *de Navires.*

Du premier au 9 Mars 1766, il est sorti de ce Port 9 bâtimens, sçavoir, le *Duc d'Orleans*, allant à la Louisiane avec un chargement complet; le S^t. *Florentin* allant à Lisbonne, & le *Tage*, allant à Barcelonne chargés de bled; le S^t. *Pierre*, allant à Dunkerque avec différentes marchandises; le *Cheval Marin*; l'*Aimable Elisabeth*; l'*Amitié*; *le Roi Salomon*; & l'*Aventurier*, allant à Terre-Neuve.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il est entré dans le même Port & dans le même espace de temps 3 Navires, sçavoir, le *Jacoba*, Hollandais venant sur son lest pour prendre un chargement de sucre; le S^t. *Joseph*, Capitaine *Neveu*, & la *Michaudiere*, Capitaine *Louvet*, venant tous deux du Cap avec du sucre, du coton & du café.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,
Du 28 *Février* 1766.

Qui accorde à tous les Habitans de Campagne, la permission de fabriquer des Toiles de lin, de chanvre & de coton, & toutes Étoffes de laine & de soie, ainsi que de Bonneterie & Chapellerie.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

Le Roi, toujours attentif à favoriser l'industrie de ses sujets & celle des Habitans des campagnes en particulier, a pourvu par ses lettres patentes du 13 Février 1765, au moyen de faire cesser les obstacles qui pouvaient nuire à ses progrès; & les bons effets de ces lettres patentes se font sentir d'une maniére marquée dans plusieurs provinces de son Royaume: cependant il est arrivé dans quelques endroits que les Gardes des Fabricans, & ceux des Bureaux des Marchands des Villes, ont supposé que la faveur accordée par Sa Majesté aux Fabricans des campagnes, n'était applicable qu'à ceux qui font des étoffes, & en conséquence n'ont pas cru que les Fabricans de toiles, de bonneterie & autres marchandises dussent jouir de la même faveur. Sur quoi S. M. voulant expliquer ses intentions: oui le rapport du sieur Del'Averdy, Conseiller ordinaire, & au Conseil royal, Contrôleur général des finances; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que les Fabricans de toiles de lin, de chanvre ou de coton, d'étoffes de laine, de soie, ou mélangées de différentes matieres, ainsi que les Fabricans en bonneterie, chapellerie & tous autres Habitans des campagnes & des lieux où il n'y a point de communautés, jouiront pleinement & paisiblement de la permission accordée par les lettres patentes du 13 Février 1765, de fabriquer les choses de leur métier, en se conformant aux réglemens, de les exposer en vente après avoir été portées au Bureau des Marchands, pour y être visitées & marquées, conformément aux réglemens, sans que les Gardes-jurés des Fabricans desdites villes puissent prétendre à ladite visite; & qu'il leur sera libre d'acheter en tous lieux les matieres, fils, outils & ustensiles propres pour toutes espèces de fabrication, sans pouvoir être inquiétés par les Fabricans établis en communauté. Et sera le présent Arrêt lû, publié & affiché par-tout où besoin sera. FAIT au Conseil d'État du Roi, S. M. y étant, tenu à Versailles le 28 Février 1766. *Signé* PHELIPEAUX.

CHANGES.

M. 1766.	Lundi 17.	Mar. 18.	Mer. 19.
Amſterdam.	55 ¾ . .	55 ¾ . .	55 ¾ . .
Londres. .	32 . . .	32 . . .	32 . . .
Hambourg.	174 ½ . .	174 ½ . .	174 ½ . .
Madrid. .	15 3 6. .	15 3 6. .	15 3 6. .
Cadix. . .	15 2 . .	15 2 . .	15 2 . .
Livourne. .	96	96 . .	96 . .
Lyon, R. .	¼ bén. .	¼ bén. .	¼ bén. .

§. II.

NAVIRES *en armement.*

DE HONFLEUR, *le* 11 *Mars* 1766.

Les Navires l'*Heureux*, Capitaine *Vauquelin*, & le *Miquelon*, Capitaine *Dozoi*, ſont en charge dant ce Port, le premier pour la Guinée & le ſecond pour la Guadaloupe, doivent partir à la fin de Mars. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, s'adreſſeront à M. Martin Armateur à HONFLEUR.

FINANCES.

§. I.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI, du 15 Janvier 1766, qui confirme les opérations concernant la liquidation des dettes de la Lorraine.

AUTRE du 17 Janvier 1766, concernant l'extinction & brûlement de billets de Monnoie & Cartes du Canada.

AUTRE du 5 Mars 1766, qui ordonne le rembourſement ou la réduction au denier 25, des rentes conſtituées aux Créanciers des Emprunts pour leſquels les États de Languedoc ont prêté leur crédit au Roi; le ſuſdit rembourſement ou la réduction au choix des créanciers.

ÉDIT DU ROI donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1765, portant ſuppreſſion du Bailliage d'Amboiſe.

LETTRES PATENTES DU ROI, en forme de déclaration, données à Compiegne le 27 Juillet 1765, concernant les Octrois municipaux.

AUTRES données à Verſailles le 29 Décembre 1765, qui permettent aux Propriétaires des Reconnaiſſances au Porteur, ſur la caiſſe des amortiſſemens de 1749, & ſur les deux ſols pour livre de 1756, d'en faire la converſion en contrats, de la maniere énoncée en l'Édit de Décembre 1764.

§. II.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Mars.
De Pigis,	11e.	J.	22
Maigret,	21e.	H.	25
Radix,	33e.	F.	26
Caron,	34e.	J.	29
Bardin,	36e.	C.	22
De la Rue fils,	50e.	J.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars. 1766.	Lundi 17.	Mardi 18.	Mercredi 19
Ac. des Indes. .	1305	1307 ½ 12 ½ 15	1315 . . .
Emp. de la Com.	405	405	405 . . .
Prom. à 5 p %. .	. . . . .	. . . . .	16 . . .
Prom. à 4 p %. .	38	37 ½ . . .	37 ½ 37 . .
Ac. des Fermes.	1002 ½ . . .	1002 ½ 1000. .	1000 2 ½ .
L. de la 3e. L.	18	18	18 . . .
	. . . . .	24	24 . . .
	25 ½	. . . . .	29 . . .
Amortiſſement.	9	. . . . .	9 . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	9	9 3m 9 ¼ . .	9 . . .
Annuités. . .	430	429	429 . . .
Coup. d'an. .	83 ½	83 ½ . . .	83 ½ . . .
Emp. de 50 mil.	13	13	13 ½ . . .
Emp. de 30 mil.	23	22	. . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	35. 10m 37. .	35	35 . . .
Epoques. . .	19	. . . . .	19. 10e. 23
Réc. Nouette. .	28 ¼	28 ¼	28 ¼ 4m 28 ¾
CONTRATS.			
Sur la Ville. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p % . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p % ſur les Cui.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere,

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont St. Michel,

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1766. Du Samedi 29 Mars.

AGRICULTURE.

§. I.

SUITE *des moyens de procurer à la terre une grande fécondité.*

UNe derniere façon d'améliorer les terres pour toute eſpèce de grains, meilleure que la premiere, plus prompte que la ſeconde, mais moins durable, eſt de faire parquer ſon troupeau ſur le labour deſtiné à être recouvert en automne. Mais pour que toutes les terres d'un Fermier reçuſſent l'un ou l'autre engrais, il lui faudrait plus d'animaux qu'il n'en a, & ſur-tout un troupeau conſidérable. Il ne le peut, ſi les alimens & les litieres lui manquent. Il ne le peut, parce qu'il n'a pas le moyen d'acheter continuellement. Les pailles qui lui ont été enlevées ne peuvent lui rentrer qu'à un prix fort haut. Le parti que prend le général des Fermiers, ne pouvant atteindre à ce qu'il deſirerait, eſt d'économiſer pour répondre à deux choſes juſtes, ſçavoir aux impôts royaux, & à avoir de quoi vivre. Quand ces deux dépenſes, qui ſont on ne peu pas plus juſtes, ſont priſes, & tous les frais qui ſe préſentent ſans ceſſe à faire par toutes ſortes d'événemens, il lui reſte peu de choſe.

Pour mettre donc l'agriculture à ce dégré de perfection dont elle eſt très-ſuſceptible, il ſerait à ſouhaiter que les droits en eſſence fuſſent fixés. Alors chaque cultivateur ſerait encouragé. Il payerait avec plaiſir à chacun ce qui lui eſt dû; il ſe verrait aſſuré du produit des dépenſes extraordinaires qu'il ferait pour rendre ſes récoltes meilleures ſans rien ôter à perſonne. Il ſe ferait du produit de ces dépenſes un fonds qui le mettrait en état de répondre à ſes charges, & non-ſeulement de remplacer par un bon choix les animaux qui lui périſſent dans le cours d'une année, mais encore d'en augmenter le nombre. La difficulté pour le cultivateur ſera donc toujours, tant que ces droits reſteront indéterminés, de ſçavoir pourquoi une ſomme quelconque d'argent qu'il aura économiſée, ceſſera de lui appartenir dès qu'il l'aura employée à améliorer ſa terre & qu'elle ſera changée en bled. *Fin.*

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Viviers par M. Flaugergues le fils.

Pour l'intelligence de la table ſuivante, il eſt néceſſaire d'avertir que le thermometre dont je me ſuis ſervi eſt gradué ſuivant les principes de M. de Reaumur, il eſt expoſé à une fenêtre d'un ſecond étage, en face du Nord. Tous les chifres qui ne ſont pas ſoulignés ſont au-deſſous de la congellation. La machine dont je me ſuis ſervi pour la glace, eſt de fer blanc faite en cône. C'eſt la figure qui reſiſte le plus aux efforts de la glace. J'y ai mis tous les jours à 3 heures de l'après midi 75 p. cubes d'eau, & j'ai percé tous les matins à 9 heures la glace pour en retirer l'eau qui n'était pas gelée & qui ſe trouve toujours au centre. On pourrait au moyen d'une pareille machine ſe procurer facilement une eſpèce de thermometre pour connaître les variations de la glace qui n'eſt pas toujours, comme on peut le voir par la table, en proportion égale avec le froid, & en lui donnant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

une certaine perfection, connaître la profondeur de la gelée dans la terre.

Jours du Mois.	Heures du matin.	Heures de l'après midi.	Pouces cubes gelés.
Décem	A	A	Pouces.
29	7 h. 3 ¼	2 h. 1 ¾	30
30	7 h. 5 ¼	1 h. 2	41
31	7 h. 5	2 h. 2 ¼	36
Janvie			
1	7 h. 2 ½	2 h. 0	25
2	7 h. 4 ¼	1 h. 2	27
3	7 h. 5 ¼	2 h. 1 ¾	43
4	7 h. 6 ¼	2 h. 3 ¾	45
5	7 h. 4 ¼	1 h. ½ 3	54
6	7 h. 4 ¼	1 h. 2 ½	53
7	7 h. 5 ¼	1 h. ½ 3	56
8	7 h. 5 ¾	2 h. 3 ½	58
9	7 h. 5	Midi. 1 ¾	56
10	7 h. 9	1 h. 6	69
11	7 h. 8 ¼	Midi. 5 ¾	74
12	7 h. 7 ¼	3 h. 3 ¼	67
13	7 h. 2 ¾	2 h. 1 ¼	46
14	7 h. 4 ¼	2 h. 0	27
15	7 h. 5 ¼	m. ½ dessus 0	27
16	7 h. 4 ¼	Midi. 0	22
17	7 h. 4 ½	1 h. 1	36
18	7 h. 5 ¼	2 h. ¾	36
19	7 h. 4 ½	4 h. ½	36
20	7 h. 5 ¼	2 h. ¾	37
21	7 h. 5 ¼	1 h. ½ 1	42
22	7 h. 3 ¾	2 h. 1	38
23	7 h. 2 ½	Midi. 1	20
24	7 h. ½	Midi. 2 ¾	20
25	7 h. 2 ¼	1 h. 1 ¼	10
26	7 h. 2 ¾	2 h. 2	17
27	7 h. 3 ½	2 h. 2 ¼	18
28	7 h. 1 ¾	2 h. 2 ¾	27
29	7 h. ½	2 h. 4	0

SUITE *des observations de M. du Carne de Blangi, à Hirson en Thierarche, sur la maladie singuliere de ses Abeilles, dont il a été parlé dans les Gazettes précédentes.*

Je ne connais que deux moyens propres à nous faire connaître les plantes contraires aux abeilles.

1°. Comme aucun de ceux qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, n'a vu ses abeilles attaquées de la maladie en question, si effectivement ce sont quelques fleurs qui la causent, comme j'ai tout lieu de le penser, l'énumération de celles qui croissent dans leur canton, ainsi que celle de celles qui croissent dans le nôtre, pourrait servir à découvrir ces fleurs pernicieuses. On verrait par celles que nous avons ici, & qui ne se trouvent point ailleurs, que ce sont au moins celles-là qui sont les pernicieuses. Mais je ne suis point assez sçavant botaniste pour contribuer à cette expérience par moi-même.

La seconde méthode serait plus facile & certaine. Ce serait d'avoir dans les environs des ruchers, de ces fleurs qu'on croit pernicieuses à ces insectes si curieux; de saisir plusieurs abeilles sur ces fleurs & de les mettre ensuite sous un vase de verre; de les y laisser un certain temps, & de voir ce qui s'y passerait.

Pour rendre cette expérience plus complette, il faudrait aussi mettre en même-temps sous d'autres vases de verre d'autres abeilles qu'on prendrait devant les ruches & qu'on aurait lieu de croire saines & bien éveillées. La comparaison serait facile à faire. Je finis là-dessus, car je suis déjà trop long.

Passons à quelque chose de plus intéressant: le nombre des lettres que j'ai reçues me fait voir que cette branche de l'histoire naturelle n'est pas si négligée que je le pensais, & qu'il y a encore des disciples de M. de Reaumur capables de porter cette partie à sa perfection.

Trois objets importans doivent sur-tout occuper ceux qui s'amusent de ces insectes précieux.

Le premier est de les préserver des rigueurs de l'hyver qui en moissonne quelquefois les trois quarts. Celui-ci est le plus important, & aucun des moyens expliqués dans les différens Auteurs qui ont traité des abeilles, ne m'a encore réussi, ensorte qu'ayant fait derniérement la visite de mes ruches, j'en ai trouvé le tiers de péries; c'est-à-dire que de quatre-vingt ruches de diverses espèces, j'en ai trouvé vingt-sept de mortes totalement, & considérablement

d'abeilles mortes ſous d'autres ruches à qui il en reſte encore environ moitié de ce qu'il y en avait avant l'hyver.

Un ſecond objet eſt de trouver le moyen d'empêcher certaines ruches d'eſſaimer plus qu'on ne le voudrait, le ſecond eſſaim en gâtant pluſieurs, & le troiſiéme preſque toutes, enſorte que ni les meres ruches, ni les eſſaims ne ſont en état de paſſer l'hyver.

Les moyens que propoſe pour cela M. Palteau, ſont non-ſeulement inſuffiſans, mais même quelquefois tout contraires à l'effet qu'on s'en propoſe.

Le troiſiéme enfin, & peut-être le plus difficile, ſerait de les forcer au travail, enſorte qu'au moyen de certaines opérations, on leur ferait rapporter à la ruche le tiers & même le double de ce qu'elles rapportent de miel dans toutes les méthodes uſitées juſqu'ici.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

PRIX *du quintal de laine pendant le mois de Fév. dans les Généralités de*

Hainault, brute, depuis 82 ℔ 10 ß juſqu'à 137 ℔ 10 ß; filée, depuis 132 ℔ 16 ß juſqu'à 325 ℔; — *Flandres*, brute, depuis 106 ℔ 13 ß juſqu'à 150 ℔; filée, depuis 192 juſq. 342 ℔; — *Amiens*, brute, depuis 75 juſqu'à 174 ℔ 8 ß; filée, depuis 150 juſqu'à 358 ℔ 19 ß 6 ₰; — *Soiſſons*, brute, depuis 90 juſqu'à 110 ℔; filée, depuis 140 juſqu'à 300 ℔; — *Champagne*, brute, depuis 90 juſqu'à 130 ℔; — filée, depuis 150 juſqu'à 450 ℔; — *Metz*, brute, depuis 100 juſqu'à 140 ℔; filée, depuis 130 juſqu'à 350 ℔.

PRIX *du quintal de chanvre pendant le mois de Fév. dans les Généralités de*

Hainault, commun, depuis 14 juſqu'à 60 ℔; fin, depuis 28 juſqu'à 100 ℔; — *Flandres*, commun, depuis 14 juſqu'à 62 ℔ 19 ß; fin, depuis 29 ℔ 5 ß juſqu'à 200 ℔; — *Amiens*, commun, depuis 29 ℔ 8 ß juſqu'à 50 ℔; fin, depuis 34 ℔ 2 ß juſqu'à 75 ℔; *Soiſſons*, commun, depuis 30 juſqu'à 60 ℔; fin, depuis 45 juſqu'à 75 ℔; — *Champagne*, commun, depuis 19 juſqu'à 145 ℔; fin, depuis 25 juſqu'à 300 ℔; — *Metz*, commun, depuis 30 juſqu'à 75 ℔; fin, depuis 50 juſqu'à 90 ℔.

PRIX *du quintal de lin pendant le mois de Fév. dernier dans les Généralités de*

Hainault, commun, depuis 60 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 91 juſqu'à 375 ℔; — *Flandres*, commun, depuis 35 ℔ 14 ß juſqu'à 236 ℔ 14 ß; fin, depuis 51 ℔ 8 ß juſqu'à 471 ℔ 17 ß; — *Amiens*, commun, depuis 16 juſqu'à 150 ℔; fin, depuis 36 juſqu'à 500 ℔; — *Soiſſons*, commun, depuis 50 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 70 juſqu'à 150 ℔; — *Champagne*, commun, depuis 51 juſqu'à 325 ℔; fin depuis 75 juſqu'à 450 ℔; — *Metz*, com. depuis 58 juſqu'à 100 ℔; fin, depuis 80 juſqu'à 160 ℔.

PRIX *du quintal de fer pendant le mois de Fév. dans les Généralités de*

Hainault, depuis 16 ℔ 5 ß juſqu'à 21 ℔ 5 ß; — *Flandres*, depuis 17 ℔ 12 ß juſqu'à 27 ℔; — *Amiens*, depuis 16 ℔ 5 ß juſqu'à 20 ℔; — *Soiſſons*, depuis 15 juſqu'à 50 ℔; — *Champagne*, depuis 11 ℔ 10 ß juſqu'à 20 ℔; — *Metz*, depuis 12 ℔ 10 ß juſqu'à 20 ℔.

§. II.

SUITE *de la deſcription d'un fourneau à chaux.*

Le cendrier a 9 pieds de haut & 8 de diametre, il eſt auſſi environné d'une gallerie dont les différentes portes ſervent à donner plus ou moins d'air au cendrier & ſucceſſivement au four; la couronne de ce cendrier a deux pieds & demi dans ſa plus grande épaiſſeur.

Les maſſes extérieures ont au moins deux pieds d'épaiſſeur; toutes les parties qui donnent ſur le feu, doivent dans l'exécution, être conſtruites de briques cuites, faites d'une argille très-refractaire.

Cette gallerie baſſe qui a environ 7 pieds de hauteur, & qui eſt moins large d'un pied en total que la gallerie ſupérieure, ſert en outre de dépôt pour les cendres qui ſont un des bénéfices de ce four, & ſont capables de produire plus que l'intérêt du capital de toute la dépenſe de ſa conſtruction, laquelle à l'induſtrie près, eſt moins couteuſe que celle des fours ordinaires qui ſont moins grands.

Toute l'induſtrie à préſent ne conſiſte que dans les coupes des briques, ou plutôt des moules dont il faut un grand nombre.

La braiſe peut ſe conſerver des mois entiers dans le cendrier, & on peut entretenir différens dégrés de chaleur dans la gallerie baſſe.

Le ſieur Bauſſan qui a été en correſpondance avec feu Monſieur de Reaumur, n'a pas manqué de tirer parti de cette gallerie pour remplir les vues de ce celebre Académicien, exprimées dans ſon art de faire éclore & élever des oiſeaux en toute ſaiſon, ſeconde édition, tom. premier, p. 37, lig. 3.

Le plus intéreſſant de cette conſtruction, c'eſt qu'au moyen de la diſpoſition de ce four, non-ſeulement on peut donner par-tout une cuite égale & telle qu'on peut la deſirer pour les différentes ſortes de matieres qui exigent différens dégrés de chaleur, mais encore, l'économie du bois ſera ſi conſidérable, que ſi l'on en croit le calcul du ſieur Bauſſan, cette économie ne ſerait pas moindre de pluſieurs millions par an dans le Royaume; cela eſt aiſé à comprendre, puiſque l'excès de chaleur pour cuire la chaux, eſt employé à cuire une quantité de matieres de terre dont la valeur excède celle de la chaux, ainſi il n'en coute rien pour celle-ci qu'on eût pu calciner ſeule à moindre frais que le total. Fin.

LIVRES NOUVEAUX.

L'art de cultiver les pommiers, les poiriers & de faire des cidres ſelon l'uſage de la Normandie, par M. le Marquis de Chambray, brochure in-12 de 66 p. A Paris chez Ganeau Libraire, rue S^t. Severin.

Le cidre, devenu comme on ſçait la boiſſon de pluſieurs Nations, & par conſéquent une branche de commerce, ſemblait mériter l'attention des cultivateurs. Il paraît cependant qu'on avait négligé la culture du véritable fruit (a) propre à faire le cidre, & la maniere de le bien travailler, puiſque M. le Marquis de Chambray qui ne s'occupe que des choſes dont l'utilité eſt reconnue, a cru devoir donner un traité ſur ces deux objets. Il offre de plus des greffes de pommiers & de poiriers des meilleures eſpèces à ceux qui lui en demanderont. Il permet qu'on lui adreſſe des lettres franches de port à ſon Château de Chambray près de Tillieres, route de Bretagne.

AUTRE.

Ganeau, Bauche, les freres Etienne, d'Houry, Libraires à Paris, ſe propoſent de donner par ſouſcription une nouvelle édition en 3 vol. in-fol. du *Dictionnaire économique*, &c. ouvrage originairement compoſé par M. Noël Chomel, Curé de S^t. Vincent à Lyon, & réimprimé déjà pluſieurs fois avec de nouvelles augmentations. Dans les dernieres éditions on avait ajouté un grand nombre d'articles étrangers à l'économie rurale, & celle-ci avait été négligée dans pluſieurs de ſes parties. Le nouvel éditeur ſe renfermant dans le juſte plan de ſon ouvrage, en a banni tout ce qui n'y avait aucun rapport, & a augmenté conſidérablement & avec méthode tous les articles intéreſſans. C'eſt ce qu'on aſſure dans un *proſpectus* que les Libraires ont publié. Le prix de la ſouſcription eſt de 54 ℔. On en payera 30 en ſouſcrivant, & 24 en recevant l'ouvrage entier au mois de Janvier 1767. Les ſouſcriptions ſeront ouvertes juſqu'au 1^er. Septembre de cette année 1766. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront les 3 volumes en feuilles 66 ℔.

(a) *Toutes les pommes & les poires ne ſont pas bonnes à faire le bon cidre. Il y a des eſpèces particulieres pour cette boiſſon.*

COMMERCE.

§. I.

DE LONDRES.

Retour de marchandiſes.

ON attend le retour d'une grande quantité de chapeaux qu'on avait embarqués il y a quelque temps pour Boſton & Philadelphie; & par les dernieres dépêches de ce Pays là, l'envoi d'un grand nombre de ſouliers & de bottes toutes faites, a été contremandé.

On aſſure qu'il eſt revenu de l'Amérique ſeptentrionale un nombre aſſez conſidérable d'habits noirs dont les Colonies n'ont pas beſoin, parce qu'elles ſont déterminées à ne porter aucun deuil; nous ſçavons auſſi de bonne part que les Colonies renverront ici pour la valeur d'environ 50000 ℔ ſterl. d'ouvrages de nos manufactures.

D'AMSTERDAM, *le 18 Mars 1766.*

COURS DU CHANGE.

Londres, 34 8 ½; — d°. à 2 uſ. 34 6;